

## Conférence de Carême du 6 mars 2014

### Tu choisiras la vie...

#### par un médecin obstétricien

Alain LOTODÉ introduit les conférences de Carême 2014 sur le thème « Tu choisiras la vie ».

Les deux termes sont importants et, pendant six jeudis, nous réfléchirons sur les enjeux de ces choix au commencement de la vie, au quotidien, dans la vie religieuse, en fin de vie... Si la vie économique n'a pas fait l'objet d'une conférence, c'est que nous en débattons tout au long de l'année.

Ce médecin obstétricien va nous parler de la vie à son début, il est spécialiste en Echographie ; l'axe majeur de sa vie professionnelle est le diagnostic anténatal. Il réfléchit avec nous, en chrétien, sur la contraception, la stérilité, le suivi de grossesse et l'avortement. Les choix qui sont faits dans ces cas là sont-ils seulement ceux de l'individu ? Est-ce la société ou encore l'Eglise qui choisit ?

En retardant l'âge de la première grossesse, la contraception a facilité l'accès des femmes à des postes de responsabilité mais elle avait été aussi présentée, par ses promoteurs, comme un moyen de réduire le nombre des avortements. Sur ce plan, c'est un échec et les nombreuses campagnes menées en faveur de la contraception demeurent sans effet. Il y a toujours environ 200 000 avortements pour 800 000 naissances. Or 60% des femmes prennent une contraception orale et 8% de celles-ci développent une grossesse chaque année. JEAN-PAUL II associait contraception et avortement. Cela pouvait paraître exagéré, mais si l'objet de la contraception est de dissocier la sexualité de la reproduction, l'avortement apparaît alors comme une solution normale en cas d'échec...

Le traitement de la stérilité fait appel à une série de solutions et toutes ne doivent pas être traitées de la même façon. Eliminons d'emblée le clonage humain techniquement impossible et reportons-nous d'abord à ce que dit l'Eglise. Elle nous enseigne qu'un mariage est nul s'il n'a pas été consommé, ce qui signifie qu'un couple doit avoir des rapports sexuels. Le rapport sexuel est ce qui peut donner lieu à une grossesse. Voilà déjà quelques aiguillages qui se ferment : la Gestation Pour Autrui, l'homoparentalité... Prenons maintenant le cas « idéal » d'un couple marié, chrétien, chez qui est décelée une stérilité pathologique. S'il est prêt à accepter de ne pas avoir d'enfants (le « détachement » ignatien), il peut aussi essayer de se conformer à l'appel divin de croître et de se multiplier. Pour éclairer son choix, dans le cadre de la Procréation Médicalement Assistée, le médecin doit les prévenir :

- du risque de grossesse multiple: 4, 9 et même 12 embryons.
- de la congélation des embryons. Elle pose question et, comme le fait remarquer une auditrice, l'embryon n'a pas d'avocat. L'intervenant reconnaît que c'est pour lui une préoccupation profonde.
- Enfin le don de gamètes qui introduit une rupture entre la filiation biologique et affective, ce qui n'est pas anodin. De plus, faute de donneuses d'ovocytes en nombre suffisant, un risque pèse sur la gratuité du don qui, en France, est d'ordre constitutionnel.

Il y a aujourd'hui un « droit à l'enfant », un enfant qui va bien. La morale individualiste a remplacé la morale communautaire. Et l'éthique de la liberté remplace l'éthique de la dignité. Mais la PMA a été créée sous le regard de Dieu. Elle permet encore aux séropositifs de répondre, là aussi, à l'appel divin sans mettre en danger la vie d'autrui.

Le suivi de grossesse est le pain quotidien de tout médecin ou sage-femme qui est tenu de mettre à la disposition d'une femme enceinte des tests de dépistage des malformations et notamment de la trisomie 21 qui touche 1 naissance sur 700. En cas de détection, l'avortement a lieu dans 80% des cas. Le risque pour les 20% restants est de ressentir la mise en marge de la solidarité sociale. Le cardinal André VINGT-TROIS parle du « combat incertain » des femmes enceintes face à ces questions. La science semble s'arroger le droit de définir l'humain à la suite de Francis CRICK, découvreur de l'ADN et prix Nobel, qui subordonnait à certaines capacités intellectuelles la reconnaissance de l'enfant comme humain.

De nouveaux diagnostics, encore coûteux mais réalisés par une simple prise de sang, ouvrent la voie à de nouveaux possibles.

L'intervenant aborde ensuite les problèmes posés par l'avortement. L'amour est le don de la liberté à une autre liberté mais, insiste-t-il, nul ne peut obliger une femme à donner sa vie pour son enfant à naître. La suppression, dans la loi, de la notion de détresse présente dans le texte de 1975 tend à faire de l'avortement un droit et, par là même, prive les femmes « du droit de pleurer ».

Le médecin catholique, qui veut être attentif à chacun et à tous, vit un drame. Face à certains comportements, il peut être tenté par trois attitudes, la première est de dire que l'Eglise doit changer car son enseignement est impossible à suivre, la deuxième est de vivre en schizophrène en coupant sa vie de foi de sa vie professionnelle, la troisième est de quitter l'Eglise ! Mgr GILSON juge que ce terme de drame n'est pas pertinent tout en reconnaissant la consonance des propos du conférencier avec ceux du Cardinal MARTY au moment du vote de la loi VEIL.

Mais dans ce drame, l'intervenant voit une provocation du Christ à goûter les témoignages de vie qu'il a reçus. Sa figure de prédilection, c'est le Centurion, et Jésus ne lui demande pas de changer de métier ! Le Christ ne dissocie pas la Vie du Chemin et de la Vérité. Ne faisons pas de la vie biologique une idole, relisons la lettre de St Paul aux Galates et ce qui est dit de la convoitise au regard de la charité qui est de se mettre au service les uns des autres (Gal 5, 3).

La profession d'obstétricien est un lieu privilégié du conflit entre la morale de conviction et la morale de responsabilité. L'éthique de conviction – cette femme, elle n'avait qu'à... - est souvent un alibi pour reporter la responsabilité sur autrui. Nous devons accepter de faire des choses imparfaites, dit un médecin présent dans la salle et, selon Mgr GILSON, accepter la tension entre le respect de la personne humaine et le vrai.

**Notes de Michèle Rain**